

**COMMUNE DE VOUGY  
B.P. 21  
74130 VOUGY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
VOUGY  
DU 29 septembre 2010**

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

**1 – Résiliation baux de location**

Le bail de location consenti pour l'appartement sis 1, route de Genève et celui du bureau de poste sont résiliés

**2 – Création de poste**

Il est décidé la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2° classe, ceci afin de régulariser la position de l'agent employé à la bibliothèque

**3 – SEMCODA – Renégociation emprunts**

Dans le cadre de la construction des logements locatifs SEMCODA a contracté des emprunts garantis par la commune. Ces emprunts ayant été renégociés, une nouvelle garantie de la commune est acceptée

**4 – SYANE (Eclairage public Chef Lieu)**

Le plan de financement de l'éclairage public du Chef Lieu est accepté, la part restant à la charge de la commune s'élève à la somme de 42 121 €, plus 2 126 € de frais généraux. Le montant de ces travaux sera réglé sur les fonds propres de la Commune.

**5 AMENAGEMENT PAYSAGER DU GIRATOIRE**

Les avenants aux marchés de travaux passés avec les entreprises PLANTAZ et CHAUDRONNERIE ALBANAISE sont acceptés. Il consiste en la mise en place de galets et la rehausse des lettres

**6 – RAMASSAGE SCOLAIRE**

L'avenant fixant les modalités de révision des prix (certains indices INSEE ont disparu en 2009) est accepté

**7 – INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER**

Vu le départ du trésorier, il convient de fixer le taux de l'indemnité de conseil à accorder au nouveau trésorier, celui-ci sera de 100 %

**8 - VIREMENT DE CREDIT**

Les crédits affectés à certains articles du budget se révélant insuffisant, le Conseil Municipal accepte d'effectuer des virements de crédit.

**9 – ENQUETE PUBLIQUE COLAS**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une usine d'enrobage à chaud dans la ZAC des Bordets présentée par la Société COLAS ;

**10 – DIAGNOSTIC RESEAU ASSAINISSEMENT**

Un diagnostic des réseaux d'assainissement sera réalisé par la Syndicat STEP/HARMONIE/SM3a, en commun avec les communes d'AYZE et BONNEVILLE, ceci afin d'optimiser la station d'épuration et d'éviter les eaux parasites

**11 – ARRET DU PROJET DE SCOT**

Le projet du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Faucigny-Glières a été arrêté en Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de SCOT Faucigny-Glières.

**Vu pour être affiché le 02 octobre 2010  
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**Le Maire,  
A. SOLLIET**